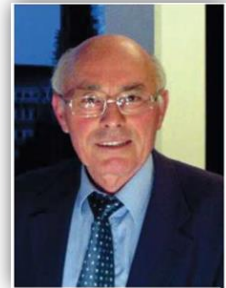


## LE SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE DES VOSGES, au service de votre Commune et de ses habitants.



**Gilles CHAMPAGNE**  
Président du S.D.E.V.

Créé en décembre 1994, le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges (S.D.E.V.) est un établissement public de coopération intercommunale chargé d'organiser et de gérer le service public de distribution d'énergie électrique sur le territoire de l'ensemble des 507 Communes Vosgiennes (382 328 habitants).

**Propriétaire des réseaux** haute tension de catégorie A (20 000 volts) et basse tension (400/230 volts), il en a confié la gestion (plus de 10 800 km et 5 700 postes de transformation) à l'entreprise ENEDIS, dont il contrôle annuellement l'activité.

Mais surtout, depuis 2008, **le Syndicat** exerce également, les missions de maîtrise d'ouvrage sur le réseau électrique, c'est-à-dire qu'il **réalise les différents travaux sur ce réseau en lieu et place des communes, et participe également à leur financement.**



Il peut ainsi s'agir :

- des travaux d'**enfouissement (dissimulation** par la mise en souterrain) pour toutes les communes (rurales et urbaines).

En 2018 : 3 585 000 €

- des travaux d'**extension (prolongement** d'une ligne existante) dans les communes rurales.

En 2018 : 1 200 000 €

- des travaux de **renforcement (amélioration** du réseau en vue d'obtenir une qualité d'électricité satisfaisante pour les usagers) dans les communes rurales.

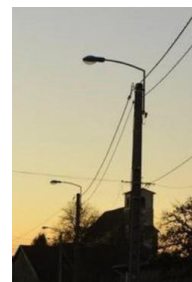
En 2018 : 1 737 000 €

- des travaux de **génie civil du réseau de communications électroniques** coordonnés aux travaux relatifs au réseau électrique.

En 2018 : 1 438 000 €

Il exerce également la compétence relative aux réseaux d'**éclairage public** pour les 266 communes qui lui ont confié cette mission.

En 2018 : 2 516 000 €



### **Des Agents et des Elus à votre service :**

Basée à Epinal, 59 Rue Jean Jaurès, une **équipe de 17 agents** vous accueille du lundi au vendredi (8h00-12h00 / 13h00-17h00).

Le Syndicat est présidé par **Gilles CHAMPAGNE**, adjoint au maire de Bonvillet, qui travaille en étroite collaboration avec 4 vice-présidents : **Jean-Marie VOIRIN**, conseiller municipal et ancien maire de Longchamp, **Alain PIERRE**, maire d'Uzemain, **Mustafa GUGLU**, conseiller délégué de Saint-Dié-des-Vosges, et **Serge RENAUX**, adjoint au maire de Poussay.

Le S.D.E.V. est actuellement administré par un **Comité Syndical de 101 Délégués**, désignés par les Conseils Municipaux, et un **Bureau de 14 membres** qui traite les affaires courantes.

### **Des changements à venir :**



Partant du constat qu'il n'est pas toujours aisé de rassembler le Comité Syndical, puisqu'il mobilise beaucoup d'Elus, les **nouveaux statuts** adoptés en mars 2018 vont permettre à l'issue du prochain renouvellement des conseils municipaux de **réduire le nombre de Délégués à une soixantaine** en portant le seuil de population définissant le nombre de délégués de 5 000 à 7 500 habitants et en s'appuyant sur le périmètre des intercommunalités (et non plus des cantons).

En effet, les Communautés de Communes et Communautés d'Agglomération sont aujourd'hui des structures incontournables de la

vie publique, et fédératrices des Communes membres du Syndicat.

Ainsi, des **Comités Locaux** seront également créés au niveau de ces intercommunalités afin de faire circuler au mieux les informations, et établir ou rétablir un lien direct entre le Syndicat et ses Collectivités adhérentes.

Retrouvez toutes nos actualités sur :



[SDEV](#)

Site internet : [www.smdev88.fr](http://www.smdev88.fr)

